

Intervention Culture Judo

formation AC / AS / CFEB

Rappel intervention du 12 janvier 2020 : « **le Judo au Japon** ».

La réussite du Judo au Japon

Epoque Féodale : caste des Samouraïs
des guerriers jusqu'au boutiste (se donner la mort)
puis évolution spirituelle avec l'instauration
d'une paix relative (Budo - Bushido).

Frontières fermées, étrangers interdits

1868 : Ere Meiji – L'Empereur, sans pouvoir auparavant, devient le vrai Souverain. Le Japon s'ouvre au monde moderne et à l'Occident.

Le Japon doit devenir un pays fort. Les Samouraïs ont disparus, mais la société japonaise a gardé en mémoire les valeurs du Bushido. L'armée désire s'appuyer sur ces valeurs pour forger une armée forte.

Jigoro Kano, développe le Judo à cette période.

L'apprentissage du judo forge l'individu à la persévérance, au goût de l'effort, à la recherche de l'efficacité maximale. Cultivant aussi l'entraide grâce au partenaire.

Kano, Humaniste convaincu, réalise que la pratique et la réussite dans le Judo n'est pas l'objectif.

Kano n'aura de cesse de développer cette pensée : **le Judo est un moyen**, le moyen de développer l'individu, solide et propre à aider la société japonaise moderne qui se développe alors. Il en fera un principe universel.

L'efficacité démontrée de cette nouvelle discipline, associée aux valeurs issues du Budo, le charisme de Jigoro Kano, intégré dans les ministères de l'enseignement et de l'armée de l'Etat, et au sein de la Maison Impériale, provoquent un développement exponentiel du Judo.

La discipline devient une valeur sûre et exemplaire.



Le Ju-Jitsu puis les débuts du judo en France

L'apparition du « Jujutsu » en France,

Dans le début des années 1900, les japonais (dont Jigoro Kano) voyageant en occident présentent en privé les méthodes Ju-jitsu. En 1901, le procureur de la ville de Tokyo, démontre à la police de Paris les méthodes utilisées par la police nipponne.

En 1905, **Edmond Desbonnet**, adepte et précurseur du Culturisme, découvre le ju-jutsu en déplacement à Londres. Il convainc un lutteur **Ernest Régnier** de se rendre en Angleterre pour l'étudier. Ensuite Desbonnet organise un Duel :

Georges Dubois, 1.68m, 75kg, 40 ans, maître d'armes et de boxe (sports de défense français)

affronte en duel Ernest Régnier dit « Ré-Nié »

63 kg, 1.65m et a 36 ans, professeur d'une toute nouvelle discipline dont l'école s'est ouverte à Paris au 55 rue de Ponthieu près des Champs Elysées : « le Jujutsu ».



Le duel a lieu en extérieur, en privé avec des invités : 500 personnes – sportifs, rois de l'automobile et la presse sportive.

6 secondes d'opposition où Dubois est projeté à terre et subit une clé de bras, il abandonne et s'avoue vaincu.

La presse consacre la méthode Japonaise qui triomphe sur la méthode française. Un premier livre de **Guy de Montgaillard** est édité « Les Secrets du Jiu-Jitsu ».

Le Jiu-jitsu développe un concept séduisant : le faible bat le fort, le léger bat le lourd. L'un des principes mis en avant dans la méthode est l'utilisation de la force utile face à l'attaque puissante. Technique emblématique : « la planchette japonaise » aujourd'hui Tomoe Nage !

A cette époque, l'élite française (Lettres, arts, industrie, militaires) s'initiant aux disciplines sportives seront les premiers « jiu-jitsueurs ».

Le Jiu-jitsu présente rapidement une image d'excellence..... qui s'avère fragile.

Le Jiu-jitsu perd son « auréole »

La discipline se produit de plus en plus en spectacle. Sa vision d'excellence lui interdit l'échec.

Bien évidemment, les échecs surviennent. Le Jiu-Jitsu s'efface de l'actualité sportive, l'aristocratie du sport s'éloigne de la discipline.

Pour autant, le jiu-jitsu ne sombre pas dans l'oubli. L'enseignement se poursuit, auprès d'une société populaire. Le tout associé au spectacle, divertissement de champ de foire, films, dessins humoristiques, cartes postales, caricatures politiques, chansons !

La Police intègre des techniques de défense du jiu-jitsu permettant la neutralisation de malfaiteurs.

Un élément perturbe l'aspect sportif de la discipline : en dehors de la réalité de la défense sur une vraie agression, le jiu-jitsu permet uniquement la pratique de techniques conventionnelles et tronquées. Le combat ne peut être engagé au risque de blesser l'autre.

Un désintérêt de la discipline s'installe donc. Malgré tout, dans l'imaginaire collectif, le Jiu-jitsu paraît comme doté d'une efficacité supérieure, mystérieuse, auréolé de noblesse et d'exotisme

Le renouveau du Jiu-Jitsu, l'âge d'Or du Judo Français

Au début des années trente (1930). Le « **Jiu-Jitsu Club de France** », installé près du Collège de France, de l'institut du Radium, de la Sorbonne et des grandes écoles, au quartier de la Montagne Sainte-Geneviève à Paris, regroupe des étudiants et Universitaires.

Moshe Feldenkrais, ingénieur pourvu de connaissances dans le domaine de la physique et du corps humain, y développe l'enseignement du jiu-jitsu en assurant des méthodes rationnelles et protectrices.

Son approche, sa gentillesse, et sa capacité de persuasion entraînent les intellectuels parisiens de son entourage dans l'expérience de la pratique du jiu-jitsu.



La méthode a évolué, réflexion, science et lois de l'équilibre permettent une pratique sécurisante. Le Judo apparait à cette période, la discipline devient une éducation physique et mentale, s'enrichit d'une dimension intellectuelle. Intellectuels et scientifiques souhaitent une éducation complète aussi bien du corps et de l'esprit.

Le journal « Le soir » propose une photo, en 1937 **Frédéric Joliot-Curie**, Prix nobel de chimie et professeur au Collège de France projetant, en « habit blanc », son ami, le professeur **Biquart**.

Des clubs sportifs se créent dans les grandes Ecoles avec la fondation en 1934 de l'Office du Sport Universitaire. Tout cela participe à la réussite de l'implantation du Judo en France

La rencontre de **Moshe Feldenkrais** (créateur du Jiu-Jitsu Club de France) et **Jigoro Kano** est un moment décisif de l'histoire du judo en France. Ils sont tous deux des personnages hors du commun et leur action en faveur du Judo est primordiale pour son développement.



Le Jiu-Jitsu Club de France est officiellement déclaré lors du dernier voyage de Kano à Paris en septembre 1936. Le comité d'honneur est constitué par **Jigoro Kano**, le professeur **Frédéric Joliot-Curie** et **Léon Eyrolles**. Le comité directeur comprend le président, **Charles Faroux**, directeur de la Vie Automobile, deux vice-présidents : **Moshe Feldenkrais**, ingénieur ETP et **Paul Bonet-Maury** docteur ès-sciences, un secrétaire général, **Marc Eyrolles**, ingénieur ETP.

Durant les années « trente », le Japon est confronté à des crises économiques et sociales. Beaucoup de Japonais migrent aux États-Unis, Amérique du Sud, en Occident. Des étudiants enseignent l'art de la guerre et du combat rapproché.

Un de ces étudiants, Judoka, **Mikinosuke Kawaishi**, voyage au Brésil, États-Unis puis l'Europe en Angleterre et enfin la France. Pendant de longues années, son itinérance lui permet d'acquérir une expérience variée et une compétence professionnelle dans les arts martiaux, recherchées par les occidentaux.

En séjour en France, **Mikinosuke Kawaishi** rencontre **Moshe Feldenkrais** qui lui confie la direction technique du « Jiu-Jitsu Club de France ». Nous sommes en 1937, Kawaishi (né en 1899) a alors 38 ans.

L'enseignement sportif s'est structuré en France, les universitaires pratiquant le sport sont à la recherche d'enseignement adapté à leur curiosité scientifique.

Kawaishi, excellent pédagogue, discerne la nécessité d'adapter son enseignement. Il dira plus tard « le Judo c'est comme le blé ou le riz : il doit s'adapter au terroir ! ».



Ainsi, **Kawaishi le technicien et Feldenkrais le scientifique** réfléchissent à la création d'un programme d'enseignement basé sur une **nomenclature spécifique des techniques**. Les prises sont numérotées proposant une logique et une mémorisation simplifiée. Le physicien influence ici le technicien.

Kawaishi innove aussi en adaptant un système qu'il a observé en Angleterre, une progression dans la maîtrise de l'apprentissage basé sur des **ceintures de couleur**.

Le contenu organisé de l'enseignement des techniques lié à la notion de niveau matérialisé par une couleur de ceinture formalise un cadre pédagogique fonctionnel, facile à enseigner et correspond aux attentes du public. Ainsi est née la « **méthode Kawaishi** ».

Cette méthode fixe un but à atteindre : **La Ceinture Noire**.

Le Judo discerne deux grandes catégories de grades, les **Kyus et les Dans**. Au Japon le système des ceintures proposé est différent de celui, nouveau, proposé en France.

L'enseignement du Judo au Japon est perfectionniste – une technique est étudiée autant de temps que nécessaire pour la maîtriser. Le Japonais intériorise sa connaissance et maîtrise.

L'occidental préfère une approche rationnelle, basée sur la connaissance quantitative (au préjudice de la qualité). Le Judoka affiche son niveau de compétence par la couleur de ceinture, et son rang dans la hiérarchie du judo.

La **méthode Kawaishi**, la référence pour enseigner le judo et assurer les passages de grades, sera largement diffusée en France et à l'étranger.

Avec l'expansion du Judo, seul **Kawaishi**, directeur Technique National, a la responsabilité d'attribuer la Ceinture noire sur examen, et gère sans concession l'organisation du Judo.

Maurice Cottreau est la première Ceinture Noire du judo français.

Dans ce contexte de développement du Judo en France se construit aussi un trait distinctif de la discipline : « **L'esprit du judo** ».

Les pratiquants sont tous des adultes, motivés et assidus. Respect, silence, déférence au maître et la magie de la vision des projections sur le tatami surprennent le non initié entrant au Jiu-Jitsu club de France.

Un judoka, **Jean-Lucien Jazarin**, industriel, philosophe (Zen) et homme d'action, diffusera le message du Judo.

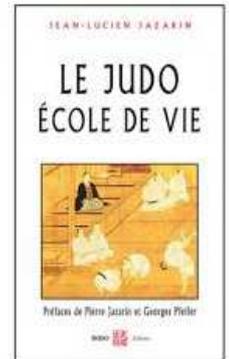
Il immortalisera plus tard cette vision de la pratique du Judo au travers de deux livres

« **L'Esprit du Judo** » et « **le Judo, Ecole de vie** ».

Une vision philosophique qui représente le contexte particulier de la pratique du judo au Jiu-Jitsu Club de France : l'instructeur, l'entraîneur fait place à un maître qui associe l'enseignement des valeurs humaines et sociales à celui des techniques.

Le travail produit sur le tatami, la maîtrise de la technique, la beauté du geste réussit, la volonté de projeter en respectant l'intégrité physique du partenaire, tout cela créé un lien, une Culture partagée, une dimension spirituelle.

C'est le Judo proposé par Jigoro Kano.



1939 – 1944 : 2^{ème} guerre mondiale – durant la guerre Kawaishi doit retourner au Japon.

Il confie la responsabilité de l'enseignement du Judo au Jiu-Jitsu Club de France à **Jean Beaujean**.

Kawaishi confie les rênes de la gestion du judo Français aux plus anciens et Ceintures Noires, sous la forme d'un Collège qui devient le **Collège National des Ceintures Noires (CNCN) : garant de l'éthique du judo.**

En 1942, est créé la « section judo-jiu-jitsu » au sein de la Fédération Française de la Lutte. Paul Bonnet Maury en assure la présidence.

Les 1ers championnats de France de judo ont lieu en 1943 :

Jean de Herdt – 2^{ème} CNoire de France en 1939 à 17 ans remporte le titre, compétition uniquement « toutes catégories ».



L'Evolution de l'organisation du Judo Français... les confrontations

En 1948, Kawaishi revient en France et reprend les rênes du Judo Français, alors qu'existent la toute nouvelle Fédération Française de Judo (officiellement déclarée en 1946 – Paul Bonnet Maury toujours président) et le CNCN !

En fait, tous deux se répartissent la direction nationale et appliquent une politique définie par Kawaishi.

Mais le judo des années quarante se heurte à l'expansion d'un judo désormais sportif.

Des judokas français se rendent au Japon. Ils y découvrent un judo différent, plus fluide : **méthode Kodokan de Kano.**

En 1951, un envoyé officiel du kodokan, un étudiant, **Ishiro ABE**, entraîne la confrontation brutale des deux méthodes et provoque une fracture décisive dans l'évolution du judo français.



Kawaishi propose un judo statique, avec certes un enseignement quantitatif et simplifié des techniques, mais difficiles à appliquer dans l'exercice du combat.

Ishiro ABE et la méthode Kodokan apportent un Judo souple et aérien, privilégie le mouvement et libère l'action du corps. Tout un travail en sensation.

Les deux tendances s'affrontent, incitant la fédération à les intégrer et prend l'appellation : Fédération Française de Judo et Disciplines associées (FFJDA).

Peu à peu, la Fédération Française de Judo, délégatrice des pouvoirs de l'Etat pour l'activité sportive, assure seule l'organisation du judo français.

Kawaishi perd ses prérogatives, ainsi que le CNCN, partie prenante dans la délivrance de la ceinture noire et qui voit une évolution de l'organisation contraire à l'Esprit et les fondements du Judo.

Pour illustrer ce propos, désormais, seule la Fédération délivre la Ceinture Noire uniquement sur des épreuves de compétition, l'épreuve du kata est supprimée (1956). Cela durera peu de temps.

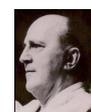
Toujours pour illustrer ; en 1951, La Fédération Internationale de Judo instaure les catégories de poids. Pour les puristes dont les membres du CNCN, la notion du léger bat le fort disparaît et cette décision change le sens fondamental du Judo. Un sondage National auprès des Ceintures Noires et l'AG fédérale refusent le projet pour la France.

Mais, dans la perspective de la réattribution de la délégation de pouvoirs par le ministère, face à la Direction de la Jeunesse et Sport irritée par les conflits intérieurs du Judo Français, la FFJDA revient sur la décision et accepte les catégories de poids pour l'organisation des championnats de Judo.

Désormais la Fédération a tout pouvoir au détriment du CNCN. Celui-ci survivra simple dépositaire des traditions du Judo, puis sera dissout. Il subsiste aujourd'hui le Conseil National Culture Judo au sein de la FFJudo, 8 membres Ceintures Noires au sein de la FFJudo, garant de l' »Esprit Judo «.

Le Code Moral du Judo français

Shozo AWAZU fait partie de ceux qui sont à l'origine du Code moral du Judo créé, en 1985, par **Bernard Midan**, sur la base du code d'honneur et de morale du Collège National des Ceintures Noires proposé par **Jean-Lucien Jazarin** sur la base du texte de **Nitobe**, « *L'âme du Japon* »



Jean-Paul Desnos
Culture Judo
Comité Aisne Judo